

Des “minimexés” en hausse brutale

► Le nombre de personnes au revenu d'intégration sociale (RIS) a récemment augmenté plus que prévu.

► Philippe Courard demande 10 millions supplémentaires.

Entretien **Paul Piret**

On commencerait à sortir de la crise ? “Fort bien, mais elle est vraiment très loin d'être finie pour tout le monde. On est toujours en état d'insécurité sociale”, réagit Philippe Courard.

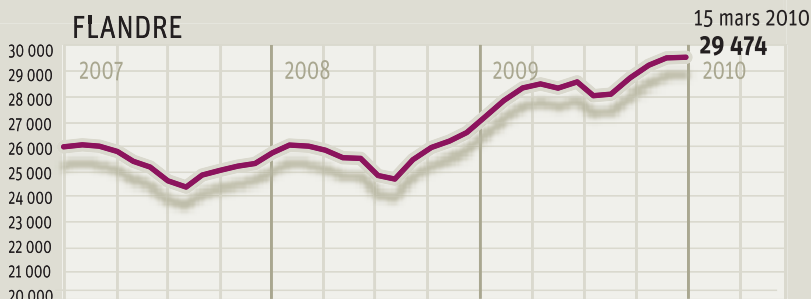
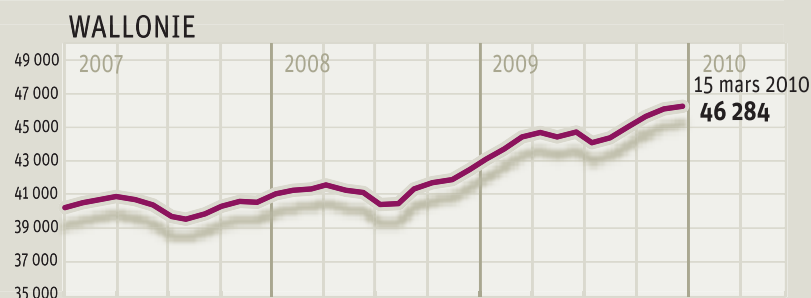
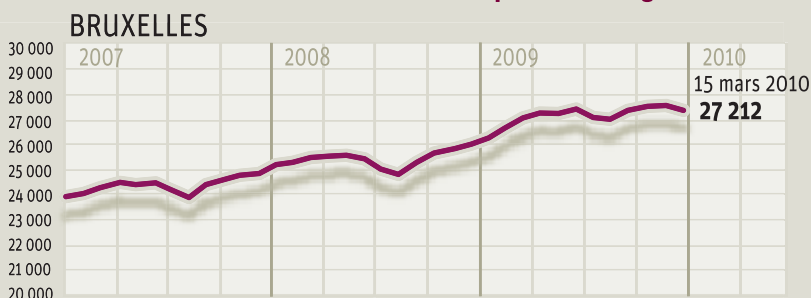
Le secrétaire d'Etat (PS) à la Lutte contre la pauvreté et à l'Intégration sociale nous sort, à l'appui, les derniers chiffres des dispositifs d'intégration sociale (ex-“minimex” et aides sociales) : “Chaque année, on observait une croissance moyenne d'environ 2 % du nombre d'interventions. Les premières projections, qui ont servi à l'élaboration du budget 2010, tablaient sur une augmentation de 6 à 7 % sur 2009. En fait, on estime aujourd'hui la croissance à 9 ou 10 %.” Et si on peut espérer désormais une certaine stabilité, ce sera à un niveau plus élevé.

On le visualisera ci-contre, l'évolution n'est pas uniforme. Comme pour le chômage, l'augmentation récente est plus forte en Flandre : 13 % de plus en un an. Mais tout est évidemment relatif : les effets de crise se font proportionnellement moins sentir là où les chiffres de départ sont plus lourds...

Quant aux personnes vivant sous le seuil de pauvreté, leur nombre reste stable, dans les 15 %. “Mais il reste tout aussi indécent, commente M. Courard, puisqu'il concerne plus de 1,5 million de personnes en Belgique, vivant avec un revenu mensuel inférieur à 878 euros (isolé).”

La raison principale de cette précarisation, c'est l'absence d'emploi, qui peut se trouver aggravée par l'exclusion du chômage : “Même si des décisions doivent être prises dans certains cas, l'application des exclusions peut être excessive. Je demande plus de souplesse.” L'humeur du temps ne va-t-elle pas en sens contraire ? “Je sais bien qu'il y a des niches d'emplois en pénurie. Mais qui pourrait soutenir qu'il existe 475 200 emplois vacants, à hauteur du nombre actuel de personnes sans emploi ? La chasse aux chômeurs n'est pas une bonne formule.” D'autant, poursuit le secrétaire d'Etat, que l'exclusion n'a pour conséquence principale que de reporter les charges du chômage vers l'intégration sociale et les pouvoirs locaux, tandis qu'il est im-

Evolution du nombre de bénéficiaires du dispositif d'intégration sociale



Source: Cabinet Philippe Courard

La Libre Belgique

possible pour les CPAS d'entreprendre toute politique de réinsertion dans les cas d'exclusions temporaires.

Politiquement non plus, le message n'a rien de théorique... Il s'inscrit directement dans le contrôle budgétaire 2010 qui accapare pour l'heure le gouvernement Letermé. L'automne dernier, le département avait reçu 15 millions de plus pour l'intégration et l'aide sociales en 2010, sur un budget de quelque 900 millions. Philippe Courard en demande 10 de plus : “On parle de 100 millions de marge. Est-ce scandaleux que de dire qu'on a besoin d'y consacrer 10 % face à l'augmentation des effets liés à la crise ?”

Par ailleurs, au titre des mesures de mise à l'emploi et d'activation qui relèvent de ses compétences, M. Courard demande pour chacune des huit grandes villes (Bruxelles, Schaerbeek, Charleroi, Liège, Namur, Anvers, Gand, Bruges) un supplément de 500 000 euros pour la mise au travail de quelque 1 250 personnes. C'est que, pour rappel utile, le dispositif d'intégration n'est idéalement que provisoire, dans l'attente d'en

sortir... D'ailleurs, “le premier critère d'accès au revenu d'intégration sociale est la disposition du demandeur pour le travail. Il ne se donne pas sans condition !”

Serait-ce que M. Courard éprouve quelques difficultés à convaincre ses collègues de la pentapartite ? “Les marges sont limitées et chaque ministre a de bonnes raisons de demander des moyens supplémentaires. Mais ma demande est crédible par rapport à une population en détresse. Pour elle, c'est une question de survie. C'est beaucoup à négocier, c'est peu par rapport à sa situation.”

Par-delà, “il faut continuer à revaloriser les allocations sociales les plus basses et les plus bas salaires. Je sais que certains émettent des critiques. Mais les allocations sont vraiment faibles par rapport aux besoins de se loger, se chauffer, se nourrir... Nous sommes à la veille d'un nouveau round de liaison au bien-être, pour 2011-2012. Il faut profiter de cette opportunité et des recettes fiscales supplémentaires dont on nous fait part pour remettre en route la revalorisation du pouvoir d'achat des faibles et moyens revenus.”